

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_017 : TROPHÉE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE -
SUBVENTION AU LYCÉE FONLABOUR

L'an deux mille vingt quatre, le treize février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 13 février 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 6 février 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Jérôme CASIMIR, Bernard DELBRUEL, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Michel FRANQUES), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Patrice DELHEURE (pouvoir à Marc VENZAL), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Martine LASSERRE (pouvoir à David DONNEZ), Camille DEMAZURE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024

N° DEL2024_017 : TROPHÉE INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE - SUBVENTION AU LYCÉE FONLABOUR

Pilote : Développement économique et de l'innovation

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La vingt-troisième édition du trophée international de l'enseignement agricole (TIEA) se déroulera du mercredi 28 février au dimanche 3 mars 2024 dans le cadre du salon international de l'agriculture à Paris.

Le trophée international de l'enseignement agricole vise cinq principaux objectifs :

- valoriser le travail réalisé dans les établissements d'enseignement agricole pour la formation des élèves ;
 - valoriser l'enseignement pluridisciplinaire (enseignement technique, enseignement d'expression française, enseignement socioculturel, enseignement des technologies de l'informatique et du multimédia (TIM), enseignement des langues étrangères, ...) ;
 - renforcer le partenariat entre enseignements et professionnels ;
 - valoriser l'élevage bovin laitier ou allaitant dans les exploitations pédagogiques des établissements d'enseignement agricole publics ou privés ;
 - donner une image moderne du métier d'éleveur bovin.

Le concours rassemble une cinquantaine de lycées agricoles français et d'établissements étrangers partenaires.

Le TIEA se déroule autour de quatre épreuves : une épreuve de communication, une sur la manipulation d'un bovin en toute sécurité, une sur la présentation sur le ring de l'animal et du lycée dans son territoire et la dernière du comportement des apprenants sur le salon international de l'agriculture. La première épreuve est préparée dans le cadre de l'établissement. Les trois suivantes se déroulent au cours de ce salon.

Ce sont les étudiants de la classe de brevet technicien supérieur (BTS) Analyse conduite et stratégie de l'entreprise agricole de première année qui vont participer au concours et représenter leur établissement.

Par courrier du 13 novembre 2023, l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) (ex lycée Fonlabour) sollicite la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour une aide financière (montant non précisé).

Le budget du projet s'élève à 12 617,20€ et se décompose comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
Hébergement+taxe de séjour	5721,36	LEGTPA	3357,20
Alimentation	1020	Ferme de Bellegarde	360
Déplacements		Part Stage	3900
Train 13 étudiants	1300	Partenaires	5000
(2 minibus 1400km)*0,56€	1568		
Péages+parking+m étro	402,66		
Transport animaux	760		
Bétaillère Bellegarde-Brens	360		
Communication	800		
Petit matériel+analyses	685,18		
Total	12617,20	Total	12617,20

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT l'intérêt au titre de l'enseignement supérieur de faire rayonner l'enseignement agricole du territoire à cet événement national et international,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 janvier 2024,

VU la présentation en commission développement économique et attractivité du 24 janvier 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'octroyer une subvention à hauteur de 1000 € à l'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) afin de permettre la participation d'une classe de BTS à la vingt-troisième édition du trophée international de l'enseignement agricole.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à signer tout acte afférent.

Fait le 13 février 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

David DONNEZ